

A commencer du 1er Janvier prochain, la *Gazette des Familles* sera publiée tous les quinze jours, les 1er et 15 de chaque mois, par feuille de 16 pages, double colonne, composée de matières choisies, morales et intéressantes, utiles et littéraires. Le choix des matières permet donc à cette Revue d'être admise et confiée sans danger aux mains des adolescents et des jeunes personnes de la famille.

Le prix de l'abonnement, à l'avenir, est fixé à \$1.00, en conséquence des améliorations apportées dans la publication de la *Gazette des Familles*; et l'abonnement est annuel.

... Nous prions les nombreux amis et protecteurs de cette œuvre de vouloir bien continuer d'accorder à cette publication leur puissant patronage.

Les Abonnés qui n'ont point encore payé pour l'année 1877 (\$0.60), sont invités à le faire le plus tôt possible.

M. l'Abbé GUILMET continuera d'en être le rédacteur-en-chef.

Toute correspondance, tant pour abonnement, envoi d'argent, que pour la rédaction, doit être adressée comme suit :

A Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*,
Ottawa.

Les Abonnés qui n'auraient point reçu toutes ou quelques-unes des livraisons déjà parues pour l'année 1877, voudront bien nous en informer, afin d'y faire droit.

L'ADMINISTRATEUR.

AVIS.

Afin d'éviter les frais et le travail d'expédier des *Reçus* à ceux qui paient, nous accusons réception de tout montant d'abonnement dans la *Gazette* même. Il sera facile à chacun de réclamer si son nom se trouvait omis.

Nous invitons nos dévoués abonnés à nous envoyer le plus tôt possible le prix de leur abonnement pour l'année 1878 (\$1), afin de nous mettre en état de rencontrer nos obligations de chaque jour.